

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | | |
|-------------------------|------------------------------|-------------|
| Un an, Saumur. | 18 fr. » c. Poste, | 24 fr. » c. |
| Six mois, — | 10 » — | 13 » |
| Trois mois, — | 5 25 — | 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai),

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

| | |
|---|--|
| 3 heures 09 minutes du matin, Poste. | |
| 6 — 45 — — (pour Angers seulement) Omnibus-Mixte. | |
| 9 — 02 — — — Omnibus-Mixte. | |
| 1 — 33 — — — soir, Omnibus-Mixte. | |
| 4 — 18 — — — Express. | |
| 7 — 22 — — — Omnibus-Mixte. | |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

| | |
|--------------------------------------|--|
| 3 heures 03 minutes du matin, Mixte. | |
| 8 — 20 — — — Omnibus-Mixte. | |
| 9 — 50 — — — Express. | |
| 12 — 38 — — — Omnibus-Mixte. | |
| 4 — 44 — — — soir, Omnibus. | |
| 10 — 30 — — — Poste. | |

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43s.

PRIX DES INSERTIONS :

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Dans les annonces | 20 c. la ligne, |
| Dans les réclames | 30 — |
| Dans les faits divers | 50 — |
| Dans toute autre partie du journal. | 75 — |

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Nous avons annoncé l'assassinat du prince d'Arenberg.

Nous trouvons, dans une dépêche de Vienne adressée à la *Correspondance du Nord-Est*, les détails suivants :

« Le malheureux prince d'Arenberg a été trouvé chez lui garrotté et bâillonné ; c'est par la strangulation que les assassins lui ont donné la mort, car le cadavre avait encore une corde au cou.

« Tout le monde est très-péniblement affecté de la mort de ce jeune officier, qui était très-aimé de ses camarades et jouissait de l'estime générale.

« On se rappelle que le prince d'Arenberg était l'un de militaires les plus capables de l'armée autrichienne, qu'il avait été presque le seul à déconseiller la guerre de 1866, qu'il s'est distingué dans la guerre du Sleswig et de Bohême, et que les rapports qu'il envoyait de Saint-Petersbourg permettaient de présager en lui, non-seulement un militaire distingué, mais aussi un homme d'Etat d'un mérite incontestable.

« Le prince d'Arenberg n'avait que trente-quatre ans, et tout le monde lui prédisait un avenir brillant.

« Les commentaires et les suppositions sur cet assassinat abondent, mais il est bon de s'abstenir de les répéter jusqu'au moment où de plus amples informations nous permettront d'en préciser le caractère. — Ce malheureux événement est un digne pendant à la tragédie de Marathon. »

TROUBLES A PARIS DANS LA SOIRÉE DE LUNDI.

Malgré le calme qui n'avait cessé de régner pendant la journée du vote, l'autorité avait jugé prudent de maintenir lundi les mesures de précaution qui avaient été prises dimanche.

Les sergents de ville étaient concentrés à la préfecture de police, prêts à se porter sur les points où leur présence pouvait devenir nécessaire.

Deux régiments d'infanterie et un régiment de chasseurs à cheval bivouaquaient dans la cour du Conservatoire des arts-et-métiers.

Le palais et le jardin du Luxembourg étaient occupés par le 95^e de ligne, le 15^e chasseurs et une batterie du 11^e d'artillerie, sous les ordres du général de Clinchant.

Ces mesures ont été justifiées, comme on va le voir, par les tentatives de désordre qui ont eu lieu, lundi soir, dans les quartiers de Belleville et du Temple.

Pendant l'après-midi, la foule n'avait pas cessé de se porter devant la caserne du Prince-Eugène. Des groupes nombreux stationnaient sur les trottoirs et encombraient les refuges.

Même affluence de monde dans les faubourgs; cependant, jusqu'à sept heures, pas un cri ne se fait entendre.

Aux approches de la nuit, le tableau s'anime; une bande d'hommes se forme sur le boulevard extérieur. Ces hommes chantent et crient en agitant des cannes et des bâtons. Une autre bande, composée de la même manière, commence à descendre le faubourg du Temple aux cris de : « Vive Rochefort ! » et au chant de la *Marseillaise*.

Partout les boutiques se ferment sur le passage des bandes. Des escouades de sergents de ville circulent sur le boulevard extérieur; un fort peloton se place devant la caserne de la Courtille, un autre devant celle du Prince-Eugène.

La foule s'accroît de plus en plus : un millier de personnes devant la caserne du Château-d'Eau, des rassemblements considérables au coin de la rue du Temple. Ce sont, comme d'habitude, des curieux, de simples spectateurs.

Vers huit heures et demie, les perturbateurs passent des cris et des chants aux actes. Des jeunes gens, au nombre d'une soixantaine, arrachent la clôture en bois d'un chantier, situé sur le boulevard de La Villette, et descendent ce boulevard aux cris de : *Vive la République ! — A bas le coup d'Etat !*

Dans le faubourg du Temple, au coin de la rue Fontaine-au-Roi, un omnibus est renversé. Malgré l'avertissement de ne pas avancer que donnent aux cochers les gens d'ordre, un second omnibus et trois fiacres arrivent; on s'en empare également, et une barricade s'élève. Dans la bagarre, un homme se trouve pris sous l'un des omnibus et est écrasé.

A ce moment, la force armée paraît au bas du faubourg; elle se compose d'un peloton de gardes de Paris en tête, du 5^e régiment de chasseurs à cheval, du 7^e bataillon de chasseurs à pied, et du 29^e de ligne.

Cette colonne est escortée par des escouades de sergents de ville qui, l'épée à la main, lui font faire place. Plusieurs commissaires de police, ceints de leur écharpe et accompagnés de tambours, marchent avec eux.

A peine les sommations sont-elles faites, que les émeutiers, saisis d'une frayeur panique à la vue de ce qui se prépare, abandonnent leur barricade. Les voitures sont relevées par les agents.

La troupe continue à remonter le faubourg et s'arrête au coin de la rue Saint-Maur, devant des rassemblements considérables. De nouvelles sommations sont faites dans trois directions, et la foule s'enfuit de tous côtés.

Arrivée au boulevard extérieur, la colonne se divise; des reconnaissances sont pratiquées à droite et à gauche vers Ménilmontant et La Villette; les chasseurs à pied vont jusqu'à la mairie de Belleville.

Tout paraît calme de ces côtés, et la colonne, moins les chasseurs à pied qui restent à Belleville, et de fortes escouades d'agents qui maintiennent la circulation sur les boulevards extérieurs, se met à redescendre vers la place du Château-d'Eau.

Mais, dans l'intervalle, la barricade de la rue Fontaine-au-Roi a été relevée. Au coin de la rue Buisson, les émeutiers qui s'étaient emparés des planches dont nous avons parlé, y ont joint trois tonneaux d'arrosage et des matériaux de démolition empruntés à une maison en réparation. Un omnibus renversé ferme l'entrée de la rue Pierre-Levée dans la rue d'Angoulême. Une barricade plus sérieuse s'élève dans la rue Saint-Maur, au coin du faubourg du Temple.

Derrière ces barricades, les émeutiers crient et chantent.

Il est dix heures et demie quand les troupes se trouvent en présence des obstacles qu'on a placés sur leur passage. Les reverbères, éteints

FEUILLETON.

3

UN CŒUR POUR DEUX AMOURS

ÉTUDE DE FEMME,

Par M. E.-M. De Lyden.

(Suite.)

A vrai dire, le taureau n'était pas positivement sur le chemin de Valérie; la vipère n'aurait pas probablement quitté son tas de feuilles pour venir mordre la jeune femme marchant à deux ou trois mètres de là, et le cheval, très paisible d'ordinaire, n'aurait fait que courir un temps de galop d'une allure plus rapide.

Quoi qu'il en soit, Valérie était persuadée, convaincue, que son mari lui avait sauvé trois fois la vie au péril de la sienne.

Vainement M. d'Albreuse essayait-il de prouver à la reconnaissante jeune femme qu'il n'avait couru aucun danger, et que sa conduite était fort peu héroïque, Valérie prenait ces affirmations pour un excès de modestie, et Apollon immolant le serpent Python ne lui semblait pas plus grand que le vicomte écrasant la vipère.

C'était du reste des gens sensés que ces amoureux en ménage. Ils avaient bien compris, en richards avarés et prodigues tout à la fois de leur trésor, qu'il fallait savoir

en user pour en user longtemps, toujours, — car ils entendaient bien s'aimer toujours.

Si dans le temps de leur excursion par-delà les Alpes, à travers le pays des merveilles de l'art, ils ne s'étaient pas quittés d'un seul instant, égrenant le chapelet de leur tendresse, tout en admirant les chefs-d'œuvre immortels dont l'Italie est peuplée, contemplation vivifiante qui faisait une heureuse diversion à leurs ardeurs juvéniles et éprouvait encore leur âme, quand ils étaient venus habiter l'hôtel d'Albreuse, leur premier soin avait été d'arranger leur vie sagement. Ils en avaient banni l'oisiveté. Madame s'était remise à son piano et à ses crayons, et son premier ouvrage avait été le portrait de son mari, pastel charmant fait avec amour, flatté sans doute, mais ressemblant, et qui occupait la place d'honneur dans un petit boudoir où personne n'était admis.

De son côté, monsieur consacrait chaque semaine deux ou trois matinées à un grand travail sur l'administration de la marine, ce qui l'obligeait à des recherches aux bibliothèques, au ministère, etc.

Joignez à cela les visites, les réceptions, les œuvres de charité, bref, toutes les obligations du monde, et l'on comprendra comment ils en venaient à trouver presque courtes les heures passées loin l'un de l'autre.

Avec le haut sentiment de convenances qui était en eux, le touchant respect d'eux-mêmes, l'horreur du vulgaire, et la facilité de trancher avec quelques louis tou-

tes les questions désagréables, il n'était pas à craindre que leur affection se heurtât au prosaïsme de la vie intime, aux aspérités blessantes des misères humaines.

C'était donc un ravissant ménage dont rien ne venait troubler le bonheur, pas même le souvenir de la baronne.

II.

Deux ans et plus s'écoulèrent dans cette ravissante intimité; deux ans de paradis terrestre; un véritable Eden moins le serpent.

Sur ces entrefaites, au moment où les deux époux projetaient une nouvelle excursion hors de France, M. d'Albreuse reçut une nouvelle qui l'affecta profondément.

Le notaire de la famille d'Atzey lui annonçait, par voie télégraphique, la mort subite du vieil abbé, son premier précepteur, le prévenant en outre que le défunt l'avait nommé son légataire universel.

L'abbé d'Atzey était le dernier d'une vieille famille de Bavière. L'aïeul, naturalisé français, était mort avec le grade de capitaine au service de la République, laissant deux fils: l'un, Frédéric, qui occupait un poste dans l'administration de la marine; l'autre, Michel, qui était entré dans les ordres; c'était notre abbé.

Frédéric se maria à une jeune fille un peu cousine des d'Albreuse, fort vertueuse, fort jolie, mais fort pauvre.

De ce mariage naquit un fils, Georges, que la destinée, en naissant, sembla condamner à la souffrance.

A cinq ans, le pauvre enfant, malade lui-même, perdit sa mère d'une phthisie pulmonaire.

M. d'Atzey n'avait, pour toute fortune, que sa place; il ne voulait pas se remarier, et encore moins confier son fils à des mains étrangères. L'abbé s'en chargea, moyennant une modique pension.

Ce fut vers ce temps que Tony d'Albreuse fut aussi remis aux soins de l'abbé.

Les deux enfants se lièrent d'une amitié étroite, et leur prévoyant précepteur ne négligea rien pour cimenter cette affection naissante.

Les deux condisciples étaient d'une nature et d'un caractère tout différents.

Autant le jeune vicomte était bouillant, vigoureux, actif, disposé à tout apprendre, hardi, audacieux même, autant Georges se montrait doux, timide, craintif, apathique, reculant devant la plus petite difficulté, avec cela malingre et chétif.

Tony, plus âgé de quatre ans que son camarade, s'était constitué son protecteur, et ne laissait échapper aucune occasion de lui prouver sa sollicitude vraiment paternelle.

Georges se laissait faire. Profondément reconnaissant, il admirait son jeune ami, et trouvait tout simple que cette nature vigoureuse vint en aide à sa faiblesse.

par les émeutiers, rallumés par les agents de la Compagnie du gaz, ont été de nouveau éteints; le faubourg, les bords du canal et les rues avoisinantes sont plongés dans l'obscurité.

Cette obscurité n'empêche pas les sergents de ville d'enlever fort vivement, l'épée à la main, les barricades. La résistance qui leur est offerte, est presque nulle, sauf à la barricade de la rue Buisson. Sur cette dernière, un individu armé apostrophait les soldats et excitait ses compagnons contre eux. Cependant les émeutiers finissent par prendre la fuite, et à onze heures la circulation est complètement rétablie dans le faubourg.

Les voitures sont relevées, la voie débarassée, et les gardes de Paris prennent position sur la place du Château-d'Eau.

Sur ce dernier point, pendant les faits que nous venons de raconter, l'ordre n'a pas été troublé. Le boulevard du Prince-Eugène est resté calme, ainsi que le faubourg Saint-Antoine.

A minuit, les chasseurs à cheval remontent une dernière fois sans obstacle le faubourg du Temple, et des sergents de ville invitent la foule qui encombre la place du Château-d'Eau à circuler, injonction qui est favorablement accueillie.

Dans le quartier Latin des groupes n'ont cessé de stationner aux abords du Luxembourg, causant amicalement avec les soldats à travers les grilles du jardin. Les troupes qui étaient campées dans cet endroit en sont parties à sept heures du soir, et leur sortie s'est effectuée aux cris de: Vive les chasseurs! vive la ligne! poussés par la foule, qui s'est ensuite paisiblement dispersée.

Dans cette soirée si agitée, au milieu de tout ce désordre, de nombreux incidents, dont nous n'avons pas voulu encombrer notre relation, se sont produits. Nous en mentionnerons quelques-uns.

Une bande d'environ quatre cents individus a parcouru le boulevard de Belleville, vers neuf heures du soir, en frappant sur les devantures de boutiques et sur les voitures.

On affirme que d'une maison de la rue de Belleville, des coups de revolver ont été tirés sur les sergents de ville à leur passage.

Il est probable que le nombre des blessés est insignifiant.

On a pansé, à onze heures un quart, dans une pharmacie du boulevard du Prince-Eugène, un homme qui avait reçu une balafre au front et avait un doigt de la main gauche coupé.

Un certain nombre d'arrestations ont été faites.

Quinze individus porteurs de pierres et de couteaux ont été arrêtés, et renfermés d'abord dans la caserne de la Courtille dont le commandant a été blessé à la jambe par une pierre.

Rue Rebéval, à Belleville, vers dix heures, un individu qui avait pris un fusil de munition à un garde national, attablé chez un marchand de vin, a été arrêté et conduit au poste.

A deux heures du matin, tout était rentré dans l'ordre.

Maintenant un mot à M. le préfet de police. Les misérables qui, encore une fois, viennent de troubler l'ordre, ne méritent aucune pitié.

Les journaux radicaux ont tous, sans exception, exhorté leurs lecteurs au calme, et ceux qui produisent ces désordres n'ont, bien évidemment, aucun but politique.

Les émeutiers se composent du rebut de la population, et nous ne pouvons admettre que le commerce parisien et la paix de toute la France soient troublés plus longtemps et impunément par de pareils gredins.

Nous engageons ceux à qui est confié le soin de la sécurité publique d'en terminer promptement et définitivement, fut-ce même par des coups de fusil.

Tant pis pour les curieux. (Le Gaulois).

VOTE DES VILLES.

Nous empruntons aux feuilles locales le relevé spécial du vote urbain, dans les principaux centres de population et d'industrie.

CHERBOURG.
Oui 2,240 Non 3,054
Nuls 220

ROUEN.
Inscrits 20,699 Votants 17,774
Oui 8,390 Non 8,655
Nuls 731

LYON.
Inscrits 79,514 Votants 59,064
Oui 22,294 Non 35,769
Nuls 1,005

BORDEAUX.
Inscrits 45,520 Votants 29,284
Oui 10,355 Non 18,369
Nuls 575

ANGERS.
Inscrits 13,876 Votants 10,422
Oui 4,822 Non 5,135
Nuls 464

NANTES.
Inscrits 25,384 Votants 17,282
Oui 6,463 Non 10,185
Nuls 634

SAINTE-QUENTIN.
Inscrits 34,775 Votants 30,491
Oui 17,851 Non 12,342
Nuls 354

TOULOUSE.
Inscrits 30,820 Votants 21,366
Oui 9,128 Non 12,549

Georges avait hérité des manières d'être de sa mère, organisation rêveuse et poétique; comme elle, il avait le goût inné de la musique.

Cette aptitude toute particulière s'était développée avec les années, et, bien qu'il en gémît pour l'avenir, car il savait bien quels déboires attendent l'artiste, l'abbé n'avait pu que le laisser aller à son penchant, à sa passion.

Ses médecins avaient déclaré que, forcé hors de sa voie cette nature délicate, c'était la tuer.

Allons, chante, pauvre oiseau, avait murmuré le père navré, et que Dieu l'assiste!

Et Georges avait chanté.

Cependant, Tony avait quitté son compagnon d'enfance pour entrer dans une école spéciale.

La séparation avait été dure, douloureuse, surtout pour Georges, qui, n'ayant plus à ses côtés son ami, se crut seul dans l'univers.

On se promit de s'écrire; on s'écrivit en effet. On se revint deux ou trois fois. Puis Tony s'embarqua, et les années s'enfuirent une à une, s'entassant sur la tête des deux amis, et faisant des deux adolescents des jeunes gens, puis des hommes.

A seize ans, Georges était devenu tout-à-fait orphelin, n'ayant d'autre fortune que celle, hélas! bien médiocre, de l'abbé.

En maintes circonstances, le vicomte, qui connaissait une partie de la position de son ami et de son vieux précepteur, avait offert ses services.

Ma cure nous suffit, mon cher enfant, quant à présent; mais, quand je ne serai plus, songez à Georges. Tony avait promis.

Parfois, au milieu de son bonheur, il pensait à son compagnon d'enfance, à l'abbé, et se réjouissait de leur faire connaître sa chère Valérie, dont il leur avait annoncé la prochaine visite; comme aussi il y avait à bon droit à sa femme les excellentes qualités de son ami et le dévouement du vieux prêtre.

Vous les aimez; je les aime, avait répondu Valérie.

Elle ne parlait de l'abbé et de Georges que comme de vieux amis, dont elle se serait trouvée séparée depuis longues années, et c'était avec un vrai plaisir qu'elle avait accueilli le projet présenté par le vicomte de faire une station au presbytère de Chavanne.

Ils étaient dans ces dispositions joyeuses quand survint inopinément la fatale nouvelle.

Quelques heures plus tard, un train spécial emportait les deux époux dans le Haut-Rhin. Cette rapidité leur permit de rendre au vieillard les derniers devoirs.

Georges était dans un état qui faisait mal à voir. Son

MONTPELLIER.
Inscrits 16,740 Votants 12,128
Oui 4,466 Non 7,494

MARSEILLE.
Oui 15,895 Non 50,961

LILLE.
Inscrits 21,578 Votants 17,564
Oui 8,455 Non 8,793

SAINT-ÉTIENNE.
Oui 3,953 Non 13,503

Département d'Indre-et-Loire.
Inscrits 99,502 Votants 87,506
Oui 77,666 Non 10,599
Nuls 1,585

Loire-Inférieure.
Inscrits 154,447 Votants 110,315
Oui 92,943 Non 15,928
Nuls 1,444

Voici quelques indications recueillies à des sources diverses sur le vote de l'armée:

A Saint-Etienne, sur 1,026 votants, la garnison a donné 524 non.

A Bourges, le 12^e de ligne a voté par 598 oui contre 209 non; l'artillerie par 1,002 oui contre 137 non; et l'école pyrotechnique par 55 oui contre 121 non.

A Douai, le 2^e bataillon de chasseurs à pied a voté par 564 oui contre 336 non.

A Abbeville, où aucune propagande antiplébiscitaire n'a été faite, le 8^e dragons a voté comme suit: 250 oui, 159 non et 33 bulletins blancs.

A Brest, le 70^e de ligne a voté par 798 oui contre 516 non; l'infanterie de marine, par 1,302 oui contre 141 non; les matelots ont donné 911 oui et 612 non; enfin, l'hôpital de la marine, 215 non et 115 oui.

La garnison provisoire du Creuzot a donné 253 votes négatifs contre 837 oui.

Les cent gardes ont donné 21 non et 59 oui.

Le 10^e dragons et le 2^e hussards, en garnison à Versailles, ont donné un seul non pour chaque régiment.

A l'école militaire de Saint-Cyr, où officiers, sous-officiers, élèves, troupe et ouvriers ont voté ensemble, il y a eu:

Oui 463 Non 10
Bulletins blancs, 7.

Les résultats partiels du vote de l'armée, à Paris, sont:

Caserne du Prince-Eugène.

Non 1,133 Oui 1,422

Fort d'Ivry.

Non 476 Oui 616

Gardes de Paris.

Non 45 Oui 2,664
Nuls: 9.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le Journal officiel continue à publier la liste des Adresses qui apportent de tous côtés, à l'Empereur, l'expression des sentiments qu'a inspirés à la France entière la découverte du complot Baurie.

Il y a eu à Paris, sur 416,215 électeurs inscrits, 139,538 oui et 184,240 non.

La majorité est en faveur de l'opposition. Mais si l'on se rappelle qu'aux élections de mai 1869, le gouvernement n'avait guère rallié plus de 74 mille voix, tandis que l'opposition en recueillait plus de 238 mille, il faut reconnaître que le gouvernement a singulièrement gagné du terrain: environ 65 mille voix!

Dans une bataille qui se livre sur une aussi vaste échelle, il y a toujours des échecs partiels. Certains votes, parmi lesquels ceux de plusieurs grandes villes et de quelques régiments de l'armée de Paris, seront remarquables; mais il s'efface dans la grandeur de l'ensemble du résultat général. Ils ont même, à un point de vue spécial, l'avantage de faire ressortir l'indépendance absolue du vote, dans l'armée aussi bien que chez les autres citoyens.

Il y aurait un travail curieux à faire sur le vote des circonscriptions qui, aux dernières élections, avaient nommé des députés opposants et qui se sont prononcées contre le plébiscite. Ces députés ont été, pour la plupart, désavoués par leurs commettants; même à Paris, MM. Thiers, Jules Ferry et Pelletan ont été battus; MM. de Kératry, Estancelin et Planat n'ont pas été non plus suivis par leurs électeurs.

Le plébiscite, sur bien des points, a remis les choses en leur place et redressé les situations.

Quelques régiments ont à Paris voté dans un sens négatif, surtout à la caserne du Prince-Eugène, dans laquelle ont été principalement faites les tentatives d'embauchage. On dit que dès aujourd'hui ces régiments ont été dirigés vers une autre garnison. Mais c'est un bruit que nous donnons sous toute réserve. Ce qu'on prétend, à propos de ces votes, c'est que la paix, au gré de l'armée, est de trop longue durée. A bon entendeur, salut!

Lundi matin, une dépêche nous apprenait que le dépoillement du scrutin avait été brusquement interrompu à Elbeuf par l'explosion d'un formidable incendie.

C'est dans l'établissement de M. Gerin-Roze que le feu venait d'éclater.

Les détails circonstanciés nous manquent encore; mais nous savons dès à présent que, malgré d'héroïques efforts, l'incendie n'a pu être comprimé qu'après avoir étendu ses ravages dans un vaste périmètre.

désespoir était immense.

Je t'attendais, lui dit-il, en se jetant dans les bras de son ami. Ah! quelle horrible solitude, ajouta-t-il, en montrant la chambre mortuaire, pourtant remplie de monde.

Et le recommença de verser d'abondantes larmes.

Pleurez, ami, lui dit affectueusement Valérie; pleurez et priez, Dieu écoute les prières des affligés.

Et la jeune femme, à genoux devant le cercueil, pria et pleura avec lui.

Comme les hommes chargés du soin d'enlever la bière allaient accomplir leur triste office, il se passa un fait étrange.

Georges se leva pâle et désolé; d'une main il fit signe aux porteurs de s'arrêter, et alla s'asseoir devant un harmonium placé dans une pièce voisine; puis, au milieu de la stupeur générale, il fit parler le clavier.

Rien de navrant, de déchirant comme la mélodie que l'artiste faisait jaillir de ses doigts inspirés par la douleur.

Le rythme en était bizarre, la pensée insaisissable. Le mode mineur y faisait entendre ses gémissements plaintifs, lugubres que dominait par moment le motif terrifiant du Dies iræ.

Un frissonnement de terreur courait dans l'air étouffé, épais, saturé des senteurs âcres des fleurs et des

herbages que les fidèles avaient répandus sur le seuil et jusque sur le cercueil.

Cependant, M. d'Albeuse, redoutant pour son ami le prolongement de la surexcitation nerveuse qu'il subissait, fit un signe, et le cortège se mit en route vers le temple, pendant que Valérie, profondément impressionnée par cette scène, entraînait le pauvre artiste accablé, mais docile aux exhortations de la jeune femme, comme un fils l'est aux conseils de sa mère, comme un frère se rend aux gronderies amicales et caressantes de sa sœur aînée.

Le testament de l'abbé était bien simple.

En voici la teneur:

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

» Je lègue mon seul et unique bien en ce monde, mon neveu Michel-Georges d'Atzey, à M. le vicomte

» Gaston-Tony d'Albeuse, son ami et mon élève.

» Je nomme le vicomte d'Albeuse mon légataire universel, et l'institue mon exécuteur testamentaire.

» Je prie Dieu qu'il l'assiste en toutes choses, lui et sa digne épouse.

» MICHEL D'ATZEY,

» Curé indigne de Chavanne.

Aucune lettre personnelle, aucune recommandation particulière n'accompagnait ce singulier testament.

Dernières Nouvelles.

VOTES SUR LE PLÉBISCITE.

TOTAL GÉNÉRAL, moins l'Algérie, un petit nombre de détachements militaires et la marine.

OUI..... 7,257,579

NON..... 1,530,990

Bulletins nuls..... 100,000

Paris, 11 mai. — La Gazette des Tribunaux dit qu'hier soir, après 9 heures, les désordres se sont renouvelés dans le faubourg du Temple.

Quatre barricades furent formées avec des omnibus et des voitures renversées rue Fontaine et rue St-Maur. Sur une était planté un drapeau rouge. Les troupes de ligne et les gardes de Paris détruisirent promptement ces barricades.

Sur la place du Château-d'Eau un ouvrier tira un coup de revolver sur un lieutenant d'infanterie qui fut grièvement blessé à la main droite. Les soldats allaient faire feu, mais le lieutenant les en empêcha. L'individu qui avait tiré fut arrêté. Les sergents de ville dégainèrent et la foule s'enfuit.

Les soldats se déployèrent en tirailleurs. La circulation des voitures fut interrompue.

Huit individus tentèrent de désarmer le factionnaire de la caserne du Château-d'Eau. Ils furent arrêtés.

A 10 heures 20, toutes les rues aboutissant au faubourg du Temple furent interceptées.

A onze heures, des charges de cavalerie déblayèrent la place du Château-d'Eau.

De nombreuses arrestations furent opérées dans le faubourg du Temple.

On assure que vers 10 heures 30 plusieurs coups de feu venant après les sommations légales, furent entendus rue d'Angoulême.

Dernière heure, grande panique rue Faubourg-du-Temple. On criait de toutes parts : « Fermez les fenêtres, on va tirer. »

Deux émeutiers furent gravement blessés à la prise des barricades de la rue Saint-Maur.

Tout Paris, excepté le faubourg du Temple, est parfaitement tranquille.

Pour compléter ces renseignements, nous empruntons au Figaro quelques épisodes particuliers.

« Un officier de gardes de Paris me raconte, dit le reporter du Figaro, qu'une barricade à la Courtille a été enlevée par ses hommes, qui ont fait usage de leur baïonnette et ont blessé crièvement cinq individus. Trois gardes sont blessés.

« Dans l'intérieur du faubourg, il se serait passé, vers dix heures, un fait grave, sur lequel les documents officiels devront nous éclairer. Après trois sommations faites, un rassemblement, au lieu de se disperser, aurait répondu par des cris de : Vive la république ! et on aurait lancé sur la troupe des bouteilles, des pierres, des projectiles de toute sorte.

« Un coup de feu, parti d'une maison, aurait me dit un capitaine du 29^e, tué un officier supérieur. Quelques coups de feu isolés seraient aussitôt partis des rangs de la troupe, mais sans que l'ordre de tirer ait été donné.

« Je le répète, ces choses sont si graves, que, tout en ayant la parole d'un militaire pour garant, je mets toutes les réserves possibles en les annonçant. »

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

Comme plusieurs de nos dames n'ont pu profiter du talent de M^{lle} Fantapié pendant son séjour à Saumur, notre digne artiste consent à s'arrêter quelques jours dans notre ville à son passage, pour se rendre au désir des dames qui veulent en profiter.

M^{lle} Fantapié ne pouvant pas rester longtemps parmi nous, les dames qui désirent suivre son cours, sont priées d'arrêter les heures d'avance, à Nantilly, chez les Dames de Ste-Anne.

Lundi au soir, le feu n'était pas encore entièrement éteint.

La perte est élevée à trois millions.

A cela se joignent d'autres malheurs : un pompier a été tué ; on compte plusieurs blessés, et des centaines d'ouvriers restent sans travail.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans vient d'inaugurer son service d'été par une heureuse modification pour notre ville.

Sur les nombreuses demandes qui lui ont été faites, le train omnibus de Saumur pour Angers seulement, de 9 h. du soir, ne partira plus désormais que le lendemain matin, à 6 h. 45, pour arriver en gare d'Angers à 8 h. 10 m.

Les voyageurs de Saumur réclamaient depuis longtemps un départ pour Angers, entre l'express de 4 h. 15 du matin et le train de 9 h. 02. L'un n'est pas à la portée de toutes les bourses, l'autre arrive trop tard au chef-lieu du département et ne laissait pas assez de temps pour les affaires.

Celui de 9 h. du soir avait toujours peu de voyageurs, personne ne voulant aller coucher à Angers.

Le train de 6 h. 45 obviendra désormais à tous ces inconvénients, et son heure de départ peut être maintenue en toutes saisons.

Le service d'été n'a qu'une seule autre modification. Le train pour Tours qui partait de notre gare à 8 h. 35 du matin, partira désormais à 8 h. 20 m.

Nous avons reçu la lettre suivante, trop tard pour la publier dans notre dernier numéro.

Saumur, le 9 mai 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Absent depuis trois jours, j'apprends à mon arrivée que le manifeste du comité démocratique de Saumur a soulevé les réclamations les plus vives ; qu'on lui fait surtout deux reproches : — l'un, d'avoir voulu insulter les électeurs votant oui, en les mettant hors de la classe des honnêtes gens ; — l'autre, de s'être servi du nom de M. Abellard à son insu.

Il est de mon devoir d'assumer la responsabilité de ce double reproche et d'y répondre.

Pour ce qui est de la prétendue insulte, permettez-moi de m'étonner que l'on ait pu se méprendre à ce point sur la pensée du manifeste, car il ne fait que poser en principe cette vérité incontestable : « que l'honnêteté proteste contre le manque de franchise », et comme il a la prétention de démontrer que la question posée par le plébiscite est perfide, il conclut qu'elle doit être repoussée par les honnêtes gens. Est-ce à dire que ceux qui ne la repousseront pas ne seront pas honnêtes ? — Non, — mais qu'ils se placeront à un autre point de

vue pour l'appréciation du plébiscite, et qu'ils n'y verront pas le manque de franchise signalé par le manifeste.

Je ne crois vraiment pas avoir besoin d'insister.

Quant au nom de M. Abellard, il n'a été mis au bas du manifeste que sur une autorisation qu'on m'a demandée et que j'ai cru devoir donner en son nom, en me portant fort pour lui.

Sa lettre, que vous avez reproduite dans l'Écho Saumurois, et dans laquelle il déclare approuver tous les principes du manifeste, me prouve que je ne me suis pas trop avancé. Si je n'avais pas été absent moi-même au moment de son retour, et si j'avais pu l'informer de ce qui s'était passé, il n'y aurait pas eu tant de quiproquo.

Veillez agréer, etc.

R. BODIN.

Nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt le résultat du plébiscite des 21 et 22 novembre 1852 dans notre arrondissement.

VOTE DES 21 ET 22 NOVEMBRE 1852.

| COMMUNES. | INSCRITS. | VOTANTS. | OUI. | NON. | BLANCS ET NULS. |
|------------------------------------|-----------|----------|------|------|-----------------|
| <i>Canton de Doué.</i> | | | | | |
| Brigné, | 185 | 157 | 136 | 1 | » |
| Concourson, | 258 | 258 | 236 | 4 | 2 |
| Denezé, | 205 | 152 | 152 | » | » |
| Doué, | 933 | 686 | 652 | 28 | 6 |
| Douces, | 334 | 297 | 297 | » | » |
| Forges, | 57 | 52 | 52 | » | » |
| Louresse, | 284 | 195 | 194 | » | 1 |
| Martigné, | 630 | 224 | 221 | 3 | » |
| Meigné, | 90 | 72 | 71 | » | 1 |
| Montfort, | 53 | 49 | 49 | » | » |
| St-Georges-Chatel, | 278 | 208 | 208 | » | » |
| Soulangier, | 294 | 258 | 257 | 1 | » |
| Les Verchers, | 515 | 377 | 375 | 1 | 1 |
| Les Ulmes, | 204 | 156 | 155 | » | 1 |
| <i>Canton de Gennes.</i> | | | | | |
| Ambillou, | 316 | 216 | 216 | » | » |
| Chemellier, | 181 | 95 | 91 | 2 | » |
| Chenebutte, | 324 | 171 | 170 | 1 | » |
| Coutures, | 201 | 160 | 159 | 1 | » |
| Gennes, | 569 | 415 | 405 | 5 | 3 |
| Grezillé, | 218 | 150 | 140 | 4 | 6 |
| Louerre, | 238 | 202 | 197 | 1 | 4 |
| Noyant, | 76 | 68 | 68 | » | » |
| St-Georges-le-T. | 510 | 508 | 504 | 1 | 3 |
| Trèves-Cunault, | 253 | 157 | 157 | » | » |
| <i>Canton de Montreuil-Bellay.</i> | | | | | |
| Antoigné, | 219 | 145 | 141 | 2 | 2 |
| Brézé, | 628 | 395 | 382 | 10 | 3 |
| Brossay, | 80 | 72 | 72 | » | » |
| Cizay, | 202 | 130 | 128 | » | 2 |
| Le Coudray, | 295 | 197 | 196 | 1 | » |
| Courchamps, | 174 | 151 | 151 | » | » |
| Epiéds, | 255 | 237 | 235 | 2 | » |
| Meron, | 188 | 152 | 152 | » | » |

| | | | | | |
|-------------------|-----|-----|-----|----|---|
| Montreuil-Bellay, | 628 | 395 | 382 | 10 | 3 |
| Puy-Notre-Dame, | 550 | 434 | 428 | 4 | 2 |
| St-Cyr, | 318 | 268 | 266 | 1 | 1 |
| St-Just, | 132 | 124 | 123 | » | 1 |
| St-Macaire, | 207 | 152 | 152 | » | » |
| Vaudelnay, | 426 | 315 | 314 | » | 1 |

| <i>Canton de Saumur (N.-E.)</i> | | | | | |
|---------------------------------|-----|-----|-----|----|---|
| Allonnes, | 682 | 521 | 510 | 10 | 1 |
| Brain, | 444 | 380 | 378 | 1 | 1 |
| La Breille, | 161 | 153 | 153 | » | » |
| Neuillé, | 267 | 220 | 212 | 8 | » |
| Varennes, | 827 | 615 | 611 | 4 | 3 |
| Villebernier, | 406 | 273 | 270 | 3 | » |

| <i>Canton de Saumur (N.-O.)</i> | | | | | |
|---------------------------------|-----|-----|-----|----|---|
| Les Rosiers, | 879 | 656 | 641 | 11 | 4 |
| St-Clément, | 555 | 278 | 272 | 5 | 1 |
| St-Lambert, | 514 | 369 | 362 | 5 | 2 |
| St-Martin, | 415 | 295 | 294 | 1 | » |
| Vivy, | 395 | 309 | 309 | » | » |

| <i>Canton de Saumur (Sud).</i> | | | | | |
|--------------------------------|------|------|------|-----|----|
| Artannes, | 78 | 62 | 61 | » | 1 |
| Bagneux, | 200 | 172 | 169 | » | 3 |
| Chacé, | 206 | 164 | 157 | 26 | 1 |
| Dampierre, | 198 | 169 | 168 | 1 | » |
| Distré, | 283 | 214 | 215 | 1 | » |
| Fontevault, | 556 | 478 | 471 | 2 | 5 |
| Montsoreau, | 342 | 296 | 292 | 4 | » |
| Parnay, | 201 | 173 | 167 | 5 | 1 |
| Rou-Marson, | 169 | 161 | 161 | » | » |
| St-Hilaire-St-F., | 299 | 252 | 223 | 7 | 2 |
| Saumur (ville), | 2801 | 1977 | 1847 | 111 | 19 |
| Souzay, | 253 | 227 | 221 | 5 | 1 |
| Turquant, | 270 | 244 | 242 | 1 | 1 |
| Varrains, | 342 | 202 | 186 | 16 | » |
| Verrye, | 95 | 87 | 87 | » | » |

| <i>Canton de Vihiers.</i> | | | | | |
|---------------------------|-----|-----|-----|----|---|
| Aubigné, | 453 | 107 | 100 | 7 | » |
| Cernusson, | 118 | 66 | 66 | » | » |
| Cerqueux, | 107 | 76 | 69 | 3 | 4 |
| Cléré, | 192 | 104 | 103 | 1 | » |
| Coron, | 557 | 185 | 179 | 3 | 3 |
| La Fosse, | 87 | 69 | 67 | » | 2 |
| La Plaine, | 285 | 166 | 166 | » | » |
| La Salle, | 307 | 102 | 87 | 9 | 6 |
| Le Voide, | 248 | 126 | 119 | 5 | 2 |
| Montilliers, | 280 | 177 | 174 | 1 | 2 |
| Nueil, | 589 | 445 | 441 | 3 | 1 |
| Passavant, | 105 | 85 | 85 | » | » |
| St-Hilaire-du-Bois, | 351 | 122 | 112 | 7 | 3 |
| St-Paul-du-Bois, | 299 | 171 | 170 | 1 | » |
| Somloire, | 293 | 113 | 113 | » | » |
| Tancoigné, | 124 | 98 | 98 | » | » |
| Tigné, | 363 | 259 | 258 | 1 | » |
| Tremont, | 169 | 119 | 119 | » | » |
| Vihiers, | 386 | 264 | 234 | 28 | 2 |

Résultats comparatifs des trois votes de 1851, 1852 et 1870, dans l'arrondissement.

| Années. | Inscrits. | Votants. | Oui. | Non. | Nuls. |
|---------|-----------|----------|--------|-------|-------|
| 1851 | 28,871 | 24,070 | 23,101 | 880 | 89 |
| 1852 | 28,536 | 19,948 | 19,462 | 371 | 115 |
| 1870 | 28,502 | 24,429 | 21,479 | 2,657 | 286 |

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

L'abbé connaissait le vicomte, et il savait bien que sa dernière volonté serait généreusement observée.

Le surlendemain, M. d'Albreuse parlait avec son leg.

Avant de quitter Chavanne, Mme d'Albreuse et son mari avaient eu un long entretien confidentiel avec le médecin du vieux curé. C'était un praticien d'expérience ; une ancienne amitié l'attachait aux hôtes sympathiques du presbytère ; il connaissait tous leurs secrets, secrets du corps et secrets de l'âme.

En quelques mots, il leur fit connaître Georges.

Malheureusement frappé d'une impressionnabilité presque malade, en tous cas désastreuse ; tourmenté par un vague, mais ardent désir d'affection, et n'ayant jamais au fond de sa retraite rencontré une âme qui pût comprendre la sienne, il avait dû étouffer ses aspirations de tendresse.

La passion de l'art avait alors envahi tout son être et absorbé toutes ses facultés.

Songé, empreint de mysticisme, et par conséquent essentiellement contemplatif, planait toujours dans les sphères incommensurables de l'infini.

Rien de précis, d'entier, de complet dans ses rêveries musicales. On sentait sans doute l'inspiration de ses enfantements faciles, compositions confuses, assemblages étranges de formules classiques et de mélodies origina-

les ; oui, l'on sentait l'inspiration ; mais elle restait dans les limbes, et ne se manifestait que par des éclairs aussitôt éteints que nés.

Il fallait une circonstance particulière, exceptionnelle, — une torture inouïe, ou une joie immense pour la faire jaillir. C'était la statue de Prométhée attendant l'éternelle divine.

Cette situation d'esprit avait eu sa fatale influence sur l'organisme, d'autant plus que Georges avait sucé, avec le lait maternel, le germe du poison qui avait tué sa mère. C'était du moins l'opinion du médecin, qui depuis vingt ans l'étudiait.

Grâce à une vie régulière, tranquille, à l'air salubre du pays et aux soins attentifs dont il avait été entouré à son insu, jusqu'à ce jour aucun symptôme alarmant ne s'était produit.

Mais il fallait des précautions continuelles.

Deux événements surtout étaient redoutables : un chagrin profond et une passion méconnue.

La triste occasion du chagrin venait de surgir ; heureusement, le voyage, l'amitié allaient être de puissants dérivatifs.

Quant à la passion, Dieu seul pouvait dire quelle destinée attendait sa créature.

— Soyez tranquille, docteur, répondit d'Albreuse, en prenant congé du praticien, Georges a maintenant un

frère et une sœur, nous le consolons de ses chagrins ; et si l'amour le vient visiter, avec l'aide de Dieu ce sera pour son bonheur.

On partit pour l'Italie.

Ainsi qu'on l'avait pressenti, le voyage fut d'un effet salutaire sur la santé affaiblie et le moral affaissé de Georges. Le résultat même dépassa l'attente : ce fut presque une transfiguration.

Jamais Georges n'avait quitté le Haut-Rhin, et tout était nouveau pour lui. Les soins constants, affectueux et maternels de Valérie, la cordialité de Tony firent une heureuse diversion à ses pensées douloureuses, et bientôt il lui sembla qu'il entra dans une vie nouvelle.

Il visita Naples, Florence et Rome, Rome surtout, sur les ailes de l'enthousiasme, et avec d'autant plus de jouissance et de fruit pour son âme avide d'émotions, qu'au lieu du cicerone banal qui remorque l'étranger dans la ville éternelle, il avait pour s'initier deux esprits supérieurs familiarisés avec ces richesses, profondément pénétrés du sentiment du beau, et possédant de plus cette foi sincère qui inspira les maîtres immortels de l'école chrétienne.

(La suite au prochain numéro.)

COMPAGNIE
DU CHEMIN DE FER
D'ORLÉANS A ROUEN
ÉMISSION
DE 88,000 OBLIGATIONS

Messieurs les Souscripteurs sont invités à faire, du 10 au 15 mai, chez **MM. Emile ERLANGER et C^e**, 20, rue Taitbout, le second versement de 70 francs par titre souscrit.

Ils recevront par contre un titre provisoire libéré de 95 francs, donnant droit, après libération, à une obligation avec jouissance du 1^{er} juillet 1870.

Le solde de 200 francs pourra, à la volonté des porteurs, être versé à toute époque avant le 1^{er} janvier 1871, l'intérêt à raison de 5 % l'an,

depuis le 15 mai 1870 jusqu'au jour de la libération, à la charge des Souscripteurs.

Les titres provisoires seront échangés contre des titres définitifs aussitôt que le décret d'utilité publique sera intervenu en ce qui concerne la concession d'Eure-et-Loir.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen.
L'Administrateur délégué,
Vicomte de **VILLERMONT**.

L'Illustration, dans sa livraison du 7 mai 1870 (N° 1419), publie les articles et les dessins d'actualité dont voici le sommaire.

Texte. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Le Complot. — Les réunions publiques. — Les brigands de Marathon. — Chronique plébiscitaire. — Les théâtres. — Le Salon de 1870 : Œuvres reproduites par l'Illustration. — Le prince Demidoff. — Boutades : les limaces. — Le brossier du général Hoche, nouvelle, par M. Jules Cauvain.

Incendie de la rue Chaptal. — Le square du Temple. — Revue de la Bourse.

Gravures. — Le Complot : arrestation de M. Protot. — Les réunions plébiscitaires : la salle Molière. — Événements de Grèce : la plaine de Marathon. — Salon de 1870 : l'Offrande à la fièvre, tableau de M. Leroux ; — un tableau de M. Van Marcke ; — un tableau de M. Corot ; — la Mare du village, tableau de M. Hanetaux. — Sculpture : Exilé, par M. Ludovic Durand. — Le prince Demidoff. — Cérémonie funèbre dans la chapelle ardente du prince Demidoff. — L'incendie de la rue Chaptal (2 gravures). — Les promenades de Paris : le square du Temple. — Le complot : les bombes saisies chez Roussel, un des inculpés ; — bombes ayant servi à l'attentat d'Orsini, en 1858. — Échecs. — Rébus.

Santé à tous par la douce *Revelescière* du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités,

pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revelescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez **MM. TEXIER**, place de la Bilange, **COMMON**, rue St-Jean, **GONDRAND**, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — **DU BARRY ET Co.**, 26, place Vendôme, Paris. (452)

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

A VENDRE
OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1870,
UNE MAISON
Avec jardin et vignes,
Sise au Pont-Fouchard,

Occupée actuellement par M. Gouin, appartenant à M^{me} veuve BONTEMPS.

S'adresser, pour les renseignements, à M. VÉRON, au Pont-Fouchard, ou à M. NEVEU, ferblantier, rue du Portail-Louis. (561)

A VENDRE
OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,
LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)

A VENDRE
14 BEAUX ORANGERS.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean,
UNE JOLIE
MAISON BOURGEOISE
rue Beaurepaire,
Composée de 10 pièces environ,
cour et jardin.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,
PREMIER ÉTAGE, maison Gaborit,
rue St-Jean, à Saumur.
S'adresser à M. Gaborit ou à M. Poisson, rue de la Petite-Bilange.

A LOUER

PRÉSENTMENT,
UNE MAISON,
rue Cendrière,
Précédemment occupée par M. Binsse, huissier.
Cette maison possède un jardin de 2 ares, une écurie et une remise.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (75)

GRANDE MAISON

Composée de 10 pièces, cave, écurie, remise et jardin.

A LOUER

de suite,
Rue de la Petite-Bilange.
S'adresser à M. ANGELO.

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un PETIT CLERC. (203)

La Recette particulière de Saumur demande un jeune homme de 14 à 15 ans pour travailler dans ses bureaux. (182)

ON DEMANDE

DES AGENTS actifs, intelligents et de bonne tenue pour le placement de trois articles nouveaux, brevetés, très-utiles à tout le commerce en général et à toutes les administrations.

Le placement de ces articles peut produire de 40 à 50 francs par jour.

S'adresser à M. LEMESLE, imprimeur-libraire, place St-Martin, Angers, seul concessionnaire des brevets pour les départements de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

Inutile de se présenter si on ne peut fournir de bonnes références comme honorabilité. (160)

ON DEMANDE

dans chaque chef-lieu de canton un **CORRESPONDANT** honorable pouvant s'occuper activement d'affaires de **BANQUE**. Ecrire, 62, rue Turbigo, à Paris, au Directeur de la **Banque générale** des valeurs mobilières.

AVIS AUX RENTIERS

COUPONS français et étrangers payés **AU PAIR** sans es-compte ni retenue d'aucune sorte, avantage qu'aucune autre maison ne fait.

RENTE ITALIENNE, paiement immédiat du coupon de juillet 1870.

AVANCES SUR TITRES A 2 1/2 0/0 net meilleur marché que partout ailleurs SANS COMMISSION, 62, rue Turbigo, à Paris, **BANQUE GÉNÉRALE** des valeurs mobilières. (74)

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,
Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre-Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon I^{er} ; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 4 fr. 25 c.

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR :
ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR.

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

JOURNAL DES DEMOISELLES

(37^e ANNÉE).

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, etc.

Édition mensuelle, paraissant le 1^{er} de chaque mois :

Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr.

Édition bi-mensuelle, paraissant le 16 de chaque mois :

Paris, Départements.

Avec gravures et texte..... 16 fr. — 18 fr.

Avec patrons..... 15 fr. — 18 fr.

Avec gravures, texte et patrons..... 20 fr. — 24 fr.

Édition hebdomadaire (*Journal des Demoiselles et Petit Courrier des Dames réunis*), paraissant tous les Samedis :

Avec gravures, patrons et planches de travaux avec texte explicatif..... 28 fr. — 32 fr.

Pour l'Édition mensuelle et pour les Éditions bi-mensuelles, les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

Pour l'Édition hebdomadaire, les abonnements peuvent se faire par trimestre, au prix de 7 fr. 50 pour Paris et 8 fr. 50 pour les départements.

On s'abonne au JOURNAL DES DEMOISELLES en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée à vue sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un numéro spécimen de l'un des deux Journaux.

A PARIS, 1, BOULEVARD DES ITALIENS.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Auguste MARC, Éditeur, 22, rue de Verneuil, Paris

LA NATURE CHEZ ELLE

TEXTE PAR THÉOPHILE GAUTIER

TRENTE-SEPT CHEFS-D'ŒUVRE DE GRAVURE A L'EAU-FORTE PAR KARL BODMER
Un volume in-4^e colombier, grand luxe, imprimé en caractères elzéviens sur papier teinté.

La Nature chez elle ! un titre nouveau, original, et qui dit exactement le contenu de ce beau livre, dont l'apparition fera époque dans les fastes littéraires et artistiques : — M. Théophile Gautier pouvait seul, interprétant les dessins de K. Bodmer, parler ce langage brillant, ensoleillé, poétique, qu'inspirent les beautés naturelles ; — seul, M. K. Bodmer pouvait copier la nature avec une vérité aussi saisissante, et illustrer par sa pointe admirable prose de M. Théophile Gautier.

Le choix du sujet, l'incontestable supériorité du talent de l'écrivain et de l'artiste assurent à la Nature chez elle un rang distingué dans toutes les bibliothèques, une place dans tous les salons de famille. — C'est le cadeau le plus attrayant que puissent recevoir, à un âge quelconque de la vie, les intelligences d'élite qui se sentent étonnées, émues ou recueillies devant les merveilles de la Nature.

Ces douze chapitres sont autant de tableaux décrits par M. Théophile Gautier dans la langue si poétique qu'on lui connaît, et que M. K. Bodmer, l'éminent artiste, a tenus au bout de sa pointe magistrale ; qu'il a vus et qu'il a reproduits dans treize admirables Eaux-fortes imprimées hors du texte et dans vingt-quatre Têtes et Fins de chapitres, qui sont des chefs-d'œuvre d'art et d'exécution.

PRIX DE L'OUVRAGE { Broché..... 50 fr.
Reliure anglaise, fers et tranches dorés. 60

BOURSE DE PARIS.

| RENTE ET ACTIONS au comptant. | BOURSE DU 10 MAI. | | | BOURSE DU 11 MAI. | | |
|---------------------------------------|-------------------|---------|---------|-------------------|---------|---------|
| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862..... | 74 80 | » | » | 74 70 | » | » |
| 4 1/2 pour cent 1852..... | 102 90 | » | » | 103 | » | » |
| Obligations du Trésor..... | 494 | » | 1 | 494 | » | » |
| Ville de Paris 1869..... | 361 25 | 1 25 | » | 359 50 | » | 1 75 |
| Banque de France..... | 2830 | 5 | » | 2845 | 15 | » |
| Crédit Foncier (estamp.)..... | 1315 | » | » | 1313 75 | 3 75 | » |
| Crédit Foncier colonial..... | 415 | 5 | » | » | » | » |
| Crédit Agricole..... | 645 | 2 50 | » | 645 | » | » |
| Crédit industriel..... | 652 50 | » | 2 50 | 655 | 2 50 | » |
| Crédit Mobilier (estamp.)..... | 233 75 | » | 1 25 | 233 75 | » | » |
| Comptoir d'esc. de Paris..... | 707 50 | 2 50 | » | 702 50 | 5 | » |
| Orléans (estampillé)..... | 975 | 5 | » | 980 | 5 | » |
| Nord (actions anciennes)..... | 1190 | 2 50 | » | 1196 25 | 6 25 | » |
| Est..... | 607 50 | 7 50 | » | 606 25 | » | 1 25 |
| Paris-Lyon-Méditerranée..... | 1008 75 | 1 25 | » | 1011 25 | 2 50 | » |
| Midi..... | 660 | 5 | » | 660 | » | » |
| Ouest..... | 610 | 3 75 | » | 610 | » | » |
| Charentes..... | 493 50 | 1 25 | » | 490 | » | 2 50 |
| Vendée..... | » | 3 | » | » | » | » |
| C ^e Parisienne du Gaz..... | 1687 50 | 7 50 | » | 1690 | 2 50 | » |
| Canal de Suez..... | 290 | » | 5 | 238 75 | » | 1 25 |
| Transatlantiques..... | 197 50 | » | » | 197 50 | » | » |
| Câble transatlantique..... | 460 | » | » | 462 50 | 2 50 | » |
| Compagnie immobilière..... | 120 | » | 5 | 120 | » | » |
| Emprunt italien 5 0/0..... | 57 70 | » | 30 | 57 80 | 10 | » |
| Autrichiens..... | 797 50 | 2 50 | » | 798 75 | 1 25 | » |
| Sud-Autrich.-Lombards..... | 377 50 | » | 10 | 385 | 7 50 | » |
| Victor-Emmanuel..... | » | » | » | » | » | » |
| Crédit Mobilier Espagnol..... | 438 75 | » | 3 75 | 440 | 1 25 | » |
| Est-Hongrois..... | 311 25 | » | 3 75 | 312 50 | 1 25 | » |
| Foncier autrichien..... | 1070 | » | 10 | 1070 | » | » |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

| | | | | | | |
|------------------------------|--------|---|---|--------|---|---|
| Nord..... | 350 | » | » | 350 50 | » | » |
| Orléans..... | 344 | » | » | 343 50 | » | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée..... | 340 | » | » | 342 50 | » | » |
| Ouest..... | 341 50 | » | » | 343 | » | » |
| Midi..... | 338 | » | » | 339 50 | » | » |
| Est..... | 345 50 | » | » | 347 | » | » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.